Image not found or type unknown

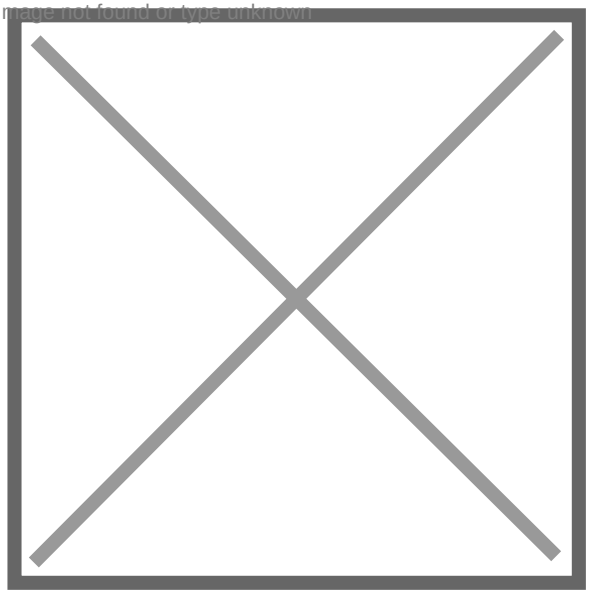

# Le client ne vient pas chercher son bien

Par **lili**, le **28/07/2011** à **20:40**

Bonjour,
Je suis ébéniste restaurateur, j'ai terminé de réparer une enfilade
depuis avril 2011 pour lequel j'ai reçu un acompte, j'ai donc téléphoné
au client pour lui livrer le meuble et percevoir le solde des travaux .
Hélas personne ne décroche, je leur ai envoyé un courrier et
toujours pas de réponse .
Que dois faire de ce meuble qui m'encombre .

Par **pat76**, le **29/07/2011** à **17:45**

Bonjour

Vous avez envoyé un courrier recommandé avec avis de réception?

Par **lili**, le **30/07/2011** à **00:22**

bonjour,
non un simple courrier.

Par **pat76**, le **30/07/2011** à **13:57**

Bonjour

Vous envoyez donc un courrier recommandé avec avis de réception à votre client dans lequel vous lui indiqué que le meuble qu'il vous avait donné a réparé est près et que vous avez essayé de le joindre plusieurs fois sans succès par téléphone et par écrit afin de savoir quand vous pourriez livré le meuble et vous faire payer le reste de la facture.

Vous lui ^précisez que vous ne voudriez pas être obligé de passer par le juge de proximité pour régler l'affaire.

Vous espérer donc une réponse au plus tard dans les 8 jours à la réception de votre lettre. Passé ,ce délai, vous entamerez une procédure en justice.

Vous garderez une copie de votre lettre.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés